

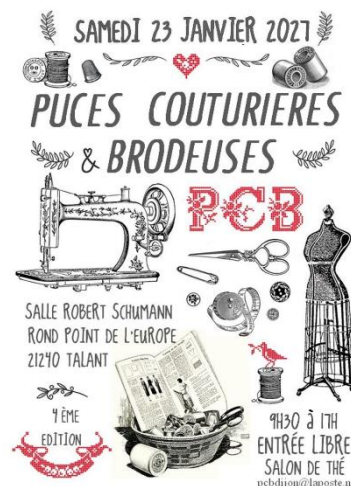


Puces Couturières et Brodeuses du PCB

Samedi 23 janvier 2027

Salle Robert Schumann 21240 TALANT

9h30 à 17h entrée libre



TARIF DES EMPLACEMENTS : 1 table (1.20 x 0.80) avec chaise (pas de grille fournie) 5 euros

Emplacement attribué en tenant compte de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

REGLEMENT : Les puces sont ouvertes aux particuliers, en conformité avec les circulaires 74.656 et 76.69 du Ministère de l'Intérieur et de la loi n°87.962 du 30/11/87, ainsi qu'aux associations Loi 1901.

PRODUITS MIS A LA VENTE : Tout matériel de couture, broderie, travaux d'aiguille, toutes publications (revues ou livres) en lien avec les travaux d'aiguille. Tous les articles mis à la vente devront afficher un prix en application des dispositions prévues par l'article L113-3 du code de la consommation. Aucune réalisation fabriquée en vue de ces puces n'est autorisée. Le PCB s'en réserve le droit.

RESERVATION : Elle ne sera prise en compte qu'une fois l'inscription et tous les éléments requis envoyés. Inscriptions jusqu'au 09 janvier 2027. Encaissement des chèques le 11 janvier 2027.

ANNULATION : Les inscriptions sont fermes et définitives. En cas d'annulation de l'exposant la participation financière sera perdue. En cas d'annulation de l'organisateur, le règlement de l'emplacement sera intégralement restitué.

EMPLACEMENT : L'attribution des emplacements se fera par le PCB, **1 seule table par personne**. Aucune modification des emplacements attribués ne sera acceptée. Chaque emplacement devra être débarrassé de tout déchet et rendu tel que trouvé. Chaque participant prend entièrement en charge l'organisation matérielle de son stand. Rien ne pourra être accroché sur les murs.

INSTALLATION ET REMBALLAGE : L'installation se fera à partir de 7h45 jusqu'à 9h15. Les véhicules devront être dégagés après déchargement et stationnés sur le parking Marie-Thérèse Eyquem ou de la salle de l'Ecrin. Fermeture des portes au public à 17 heures. Aucun remballage avant la fermeture des portes au public. Toute détérioration constatée au matériel mis à disposition sera facturée.

ASSURANCE : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, accident, vandalisme, intempéries et cas de force majeure. Les exposants renoncent expressément à exercer tout recours envers l'organisation ainsi que le propriétaire du site, pour tout dommage (matériel, immatériel, corporel). Ils ont donc dans ces conditions toute latitude pour souscrire personnellement une assurance tous risques d'exposition garantissant ces dommages.

LA PARTICIPATION A LA MANIFESTATION VAUT ACCEPTATION PLEINE ET ENTIERE DU PRESENT REGLEMENT

A renvoyer à :

PCB 20 rue de Lorraine 21000 Dijon, avant 11 janvier 2027

Pour renseignements complémentaires pcb@laposte.net



PCB

20 rue de Lorraine

21000 DIJON

Je soussigné (e),

Nom Prénom

Adresse.....

Téléphone fixe Portable.....

Adresse mail.....

Titulaire de la pièce d'identité N°..... Délivrée le par.....

m'inscrit aux Puces Couturières et Brodeuses du PCB en tant que : () particulier () représentant de l'association.....

dont le siège est

et au sein de laquelle je suis (fonction).....

déclare sur l'honneur

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne vendre que du matériel personnel ou associatif d'occasion
- Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile
- Avoir pris connaissance du règlement joint de la manifestation et l'accepter

Fait à le.....

Signature :

Pour les associations, si le représentant n'est pas le ou la président(e), remplir le mandat.

- Je souhaite réserver **1 table au prix de 5 euros**
- Je souhaite une facture pour cet emplacement ()

Pièces nécessaires à l'inscription : Fiche d'inscription/ attestation sur l'honneur dûment remplie et signée /Photocopie de la pièce d'identité décrite ci-dessus/Chèque de règlement de l'emplacement (à établir à l'ordre du PCB).